

## SÉANCE DU 9 OCTOBRE 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette, tenue le 9 octobre 2024 à 19 h45, à ses bureaux du 23, rue de l'Évêché Ouest, à Rimouski, et à laquelle étaient présents :

CARON, Guy	maire	Rimouski
SAVOIE, Robert	maire	Saint-Valérien
ST-PIERRE, Francis	préfet	Saint-Anaclet-de-Lessard
THÉRIAULT, Julie	mairesse	Saint-Marcellin
VIEL, Claude	maire	Saint-Eugène-de-Ladrière

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet déclare la séance ouverte à 19 h 45.

### CA24-070 / ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Guy Caron et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté avec dispense de lecture.

### CA24-071 / APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par Claude Viel et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC de Rimouski-Neigette approuve les procès-verbaux de la séance ordinaire du comité administratif du 11 septembre 2024 et de la séance extraordinaire du 4 septembre 2024, avec dispense de lecture.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### CA24-072 / AUTORISATION DE DÉPENSES

Il est proposé par Robert Savoie et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC de Rimouski-Neigette accepte les comptes dont la liste est annexée au présent procès-verbal, et autorise le directeur général et greffier-trésorier à les payer.

Total des comptes :	211 370,60 \$
Total des dépenses préautorisées :	682 357,50 \$

<b><u>GRAND TOTAL :</u></b>	<b><u>893 728,10 \$</u></b>
-----------------------------	-----------------------------

## SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

### CA24-073 / EMBAUCHE / TECHNICIEN EN LOGISTIQUE INCENDIE

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution *24-227 Autorisation de signature / Lettre d'entente* par le conseil de la MRC lors de la séance tenue le 11 septembre 2024 autorisant la création du poste de technicien/ne en logistique incendie;

CONSIDÉRANT QUE le poste a été affiché à l'interne, puis à l'externe tel que prévu à la convention collective;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection suite aux entrevues;

Il est proposé Robert Savoie et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC de Rimouski-Neigette autorise l'embauche de Vital Mimeault au poste permanent à temps plein (35 heures par semaine) de technicien en logistique incendie à l'échelon 5 de la classe 3 de la convention collective. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le directeur général et greffier-trésorier.

## **AUTRES**

### **CA24-074 / NON-RÉMUNÉRATION DE LA SÉANCE**

Il est proposé Julie Thériault et résolu à l'unanimité que la présente séance ne soit pas rémunérée.

### **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 48.

---

FRANCIS ST-PIERRE  
Préfet

---

JEAN-MAXIME DUBÉ  
Dir. gén. et greff.-trés.